



Ressources Nippon Dragon annonce un financement à court terme

Brossard (Québec), le 13 février, 2017 Ressources Nippon Dragon Inc. (la «**Société**» ou «**Nippon**») (TSX-V Symbole: NIP), est heureuse d'annoncer qu'elle a conclu une entente de prêt pour un financement à court terme de 100 000 \$ avec 9071-8776 Québec inc.

Le prêt est sous forme d'un prêt non garanti et non convertible d'un an, portant intérêt à dix pourcent (10%) par an. Des intérêts totalisant 10 000,00 \$ sont payables à l'avance à la signature de l'entente de prêt. À tout moment pendant la durée et à sa seule discrétion, la Société peut procéder au remboursement anticipé du capital et/ou les intérêts moyennant un préavis minimal de 10 jours au prêteur. En guise de prime, la Société accorde à 9071-8776 Québec inc., 1 000 000 de bons de souscription d'actions ordinaires non transférables, chaque bon donnant à son détenteur le droit d'acheter une action ordinaire de la Société au prix de 0,085 \$ par action pour une période de douze mois à compter de la date de signature de l'entente de prêt.

Les titres émis dans le cadre du prêt seront assujettis à une période de restriction à la revente d'une durée de quatre mois et un jour suivant leur date d'émission. Les bons de souscription demeurent assujettis à l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX.

La Société a l'intention d'utiliser le produit net du prêt pour les besoins généraux de l'entreprise et la commercialisation de sa technologie de fragmentation thermique.

Nippon est actif en exploration et dans le développement de ressources aurifères au Québec. L'entreprise détient un gisement aurifère avec ressources reconnues selon le Règlement 43 101, une usine modulaire de traitement ainsi qu'une licence exclusive pour la technologie de fragmentation thermique.

Sa stratégie de croissance repose sur :

- Le développement de ses gisements aurifères avec l'objectif de générer des revenus de ses opérations
- L'accroissement de la valeur de ses actifs miniers en priorisant de façon agressive l'exploration et la mise en valeur
- La commercialisation et l'utilisation de sa technologie de fragmentation thermique.

Pour de plus amples informations :

John Stella, Relations aux investisseurs (514) 718-7976 jstella@nippondragon.com
Donald Brisebois, Président et Chef de la Direction (450) 510-4442
dbrisebois@nippondragon.com

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué. Le présent communiqué peut contenir de l'information prospective. Tous les énoncés inclus dans les présentes qui ne sont pas des données historiques constituent de l'information prospective et cette information comporte des risques et des incertitudes de divers types. Rien ne garantit que cette information se révélera exacte et les résultats réels et les événements futurs pourraient être très différents de ceux qui y sont prévus. Une description des hypothèses utilisées pour rédiger cette information prospective et une description des facteurs de risque qui peuvent faire en sorte que les résultats réels soient très différents de l'information prospective figurent dans des documents d'information continue de Nippon déposés sur le site internet de SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Nippon ne s'engage pas à mettre à jour l'information prospective, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.